

L'auteur montre que son assassinat en 1978 ne comporte guère de mystère si on le rapporte à d'autres perpétrés dans les années 1970. Accusé d'être un agent du KGB, Henri Curiel a probablement été victime d'une opération mêlant des hommes du Service action du SDECE à des anciens des commandos de l'OAS, qui n'avaient pas digéré leur défaite dans la guerre coloniale d'Algérie.

Gilles Manceron

René Cassin

Antoine Prost et Jay Winter

Fayard, avril 2011

436 pages, 25 €

René Cassin (1887-1976), prix Nobel de la paix (1968), inhumé au Panthéon (1987), a déjà fait l'objet de biographies. Celle-ci s'impose pourtant, par son caractère minutieux et l'abondance des sources utilisées. Loin de l'hagiographie, plus qu'une biographie, c'est une histoire intellectuelle replacée dans le cadre d'une génération.

Né dans une famille de moyenne bourgeoisie juive de Nice, Cassin est un brillant étudiant, candidat à l'agrégation de droit, session d'octobre 1914. La guerre change tout pour lui : grièvement blessé, il se consacre, tout en devenant professeur de droit, à défendre inlassablement les droits des mutilés (dont il dirige l'Union fédérale, forte d'un million de membres) : les droits et non des compensations, droits sociaux pour lui indissociables des droits politiques.

D'abord pacifiste et partisan de la Société des nations (SDN), fondateur d'un mouvement international d'anciens combattants incluant les Allemands, il voit précocement le péril nazi et rompt, en 1935, avec ceux qui en restent au refus de toute défense nationale. Porte-parole des anciens combattants à la SDN, il est marqué par l'affaire Bernheim, qui voit Goebbels affirmer que l'Etat souverain n'a pas

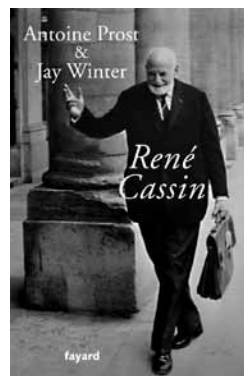
à répondre du traitement qu'il inflige à ses sujets. Il se convainc alors que les droits de l'Homme doivent primer sur la toute puissance de l'Etat, et qu'ils sont la meilleure garantie de la paix.

En juin 1940, René Cassin paie ses impôts par anticipation, et gagne Londres, où il est, auprès du général de Gaulle, l'un des rares civils et républicains. Il devient le légiste de la France libre, affirmant l'illégitimité de Vichy, et rédigeant l'« accord » Churchill-de Gaulle d'août 1940. Il contribue à préciser les buts de guerre des Alliés, pour instaurer un nouvel ordre international démocratique. A Londres puis à Alger, il organise le retour à la légalité républicaine qui accompagnera la Libération, et encadre juridiquement la répression des collaborateurs.

Un rôle fort dans l'adoption de la DUDH

En 1948, René Cassin est, sinon le « père », du moins un des principaux rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, que son habileté parvient à faire adopter ; Déclaration « universelle » et non internationale, pour déborder du cadre étatique et souligner les droits de l'individu. Par réalisme, il n'y inclut pas le droit de pétition individuel auprès d'un procureur international, et renonce à en faire une convention contraignante, mais un « manifeste moral et pédagogique ». Il n'est pas à l'initiative de la Convention européenne des droits de l'Homme (1950), mais il est un des premiers juges de la Cour à sa création (1959), et son président en 1968 ; à ce titre, il admet les recours individuels et la supériorité de la Convention sur le droit étatique.

Vice-président du Conseil d'Etat de 1944 à 1960, il ne semble pas l'avoir incité à sanctionner les violations de la légalité durant la guerre d'Algérie. Présidant le conseil d'administration de l'Ena, il défend l'indépendance et la formation, contre les restrictions



budgétaires. En 1958, René Cassin approuve le retour au pouvoir du général de Gaulle, pourvu que la légalité soit respectée. Associé, par ses fonctions, à la nouvelle Constitution, il désapprouve la réforme de 1962. Juif agnostique, il a été rattrapé par sa judéité. Sa famille est décimée par les nazis. Président de l'Alliance israélite universelle de 1943 à sa mort, défenseur d'Israël, il désapprouve de Gaulle en 1967.

Le prix Nobel de la paix (1968) et la panthéonisation (1987) couronnent une carrière multiforme mais unifiée autour de la primauté des droits de l'Homme dans la communauté internationale. Curieusement, l'étude ne mentionne pas l'appartenance de René Cassin à la LDH, dont il fut élu au Comité central en 1947.

Alain Monchablon,
membre du comité
de rédaction d'H&L

A l'écoute du corps et de la parole des femmes

Marie-Annick Rouméas

Yves Michel, novembre 2006

176 pages, 16 €

Gynécologue médicale en banlieue parisienne, à Ivry-sur-Seine, depuis une bonne trentaine d'années, Marie-Annick Rouméas a choisi de raconter sa pratique quotidienne de médecin et ses rapports avec les femmes qui viennent la consulter.

Adolescente, elle rejette une éducation catholique très stricte qui enferme les enfants dans le silence. Etudiante en médecine, elle vit avec allégresse Mai 1968, choisit la médecine du travail et s'engage dans le Groupe information santé, créé en 1972. Elle y découvre les conditions de travail intolérables des lignards des PTT, qui travaillent dans les égouts. La maladie est une porte ouverte sur les réalités sociales. Puis elle se spécialise en gynécologie, au